



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal se réunira en session ordinaire en Mairie – 2 rue de la Fontaine à LA BOISSIERE DES LANDES le :

**Lundi 23 septembre 2024
À 20 heures 30**

ORDRE DU JOUR :

❖ PERSONNEL COMMUNAL

- Modification du tableau des effectifs – création d'un poste d'adjoint d'animation territorial principal de 2^{ème} classe à temps complet et suppression d'un poste d'adjoint d'animation territorial à temps complet,
- Régime de prévoyance complémentaire à adhésion obligatoire au bénéfice de l'ensemble du personnel de la Commune de LA BOISSIERE DES LANDES.

❖ INTERCOMMUNALITE

- Modification des statuts Communauté de Communes Vendée Grand Littoral,
- Rapports annuels 2023 sur le prix et la qualité du service déchets et du service eaux/assainissement,

❖ URBANISME

- Annulation de la convention de transfert des équipements publics du lotissement privé SITAUUVU,

❖ FINANCES

- Convention de mise à disposition de personnel entre la COMMUNE DE LA BOISSIERE DES LANDES et LA MARPA,
- Marché de travaux rénovation et extension de la bibliothèque et agence postale – attribution lots 9 et 11,
- Indemnité de gardiennage des églises communales,
- Admission en non-valeur – taxe d'urbanisme irrecouvrable,
- Demande de subvention – Fonds Vert – Rénovation et extension de la bibliothèque et de l'agence postale,

❖ QUESTIONS DIVERSES

- Décision du Maire 2024/02 – Virements de crédits,
- Décision du Maire 2024/03 – Avenant 1 lot 12 – Rénovation et extension de la bibliothèque et de l'agence postale,
- Décision du Maire 2024/04 - Sous-traitance lot 3 – rénovation et extension de la bibliothèque et de l'agence postale,
- Décision du Maire 2024/05 – Virements de crédits.

❖ RAPPORT DES COMMISSIONS